

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale de
l'Association pour la promotion des Produits du Terroir du Pays de Fribourg
du 25 avril 2022, à 10h00,
à l'Hôtel Cailler à Charmey**

Présidence : Monsieur Christian Deillon

Sont présents : Selon liste des présences en annexe

Excusés : Selon liste des excusés en annexe

Ordre du jour :

10H00

Début de l'Assemblée

1. Ouverture de l'assemblée et salutations
2. Rapport du Président
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée 2021 réalisée par voie postale (en annexe)
4. Rapport d'activités 2021 (en annexe)
5. Compte d'exploitation et bilan
 - a) Présentation du compte d'exploitation et du bilan au 31.12.2021 (en annexe)
 - b) Rapport de vérification des comptes
 - c) Discussion, approbation des comptes et décharge aux organes
6. Nomination de l'organe de contrôle
7. Budget 2022
 - a) Présentation
 - b) Approbation
8. Programme d'activités 2022
 - a) Présentation
 - b) Approbation
9. Election du Comité Directeur
 - a) Remerciement membres sortants
 - b) Réélection des membres qui poursuivent leur mandat
 - c) Elections des nouveaux membres
 - d) Réélection du Président

10. Présentation des nouveaux membres de Terroir Fribourg
 11. Message du Conseiller d'Etat, directeur de la DIAF, Monsieur Didier Castella
 12. Divers
- Fin de l'Assemblée et Apéritif dinatoire

1. Salutations

Le Président Monsieur Christian Deillon ouvre la 23^{ème} Assemblée Générale le 25 avril 2022 à 10h15. Il salue les invités présents et remercie l'ensemble des participants.

L'ordre du jour est cité, aucune remarque n'est faite.

Deux scrutateurs sont nommés : Messieurs Didier Ecoffey et Gérard Yerly

Mot de bienvenue adressé par Monsieur Gonzague Charrière, Syndic du Val-de-Charmey

2. Rapport du Président

Monsieur le Président Christian Deillon lit son rapport et tout en remerciant notre président d'honneur Daniel Blanc, l'ensemble des membres du Comité Directeur, et le Directeur de Terroir Fribourg, Pierre-Alain Bapst, et son Team qui accomplissent un travail remarquable tout au long de l'année.

(☞ cf. *Rapport du Président - annexe 1*)

3. Procès-verbal de l'assemblée générale 2021 par correspondance

Le procès-verbal 2021 est accepté à l'unanimité par l'Assemblée Générale. Sa lecture n'est pas demandée.

Discours tenu par Monsieur Jean-Pierre Doutaz, Président du Grand-Conseil fribourgeois

4. Rapport d'activités 2021

Monsieur Pierre-Alain Bapst, Directeur de l'Association, présente son rapport de direction en rétrospective de l'année 2021 qui a été marqué par la crise COVID. Il commence par remercier et féliciter ses membres, pour leur collaboration et leur soutien durant cette période compliquée. Il relève également le travail accompli par tout le Team de Terroir Fribourg.

(☞ cf. *Rapport du Directeur - annexe 2*).

Monsieur Christian Folly, responsable des Restaurants Agréés, présente son rapport sur le sujet. Il relève que le Covid a laissé une cicatrice profonde auprès la restauration fribourgeoise, mais que malgré cette situation difficile, 5 restaurants agréés ont rejoint le notre association.

(☞ cf. *Rapport Restaurants Agréés - annexe 3*).

Monsieur Christian Folly, responsable du projet Restauration Collective, présente son rapport sur le sujet. Il parle de la démarche « Cuisinons notre région », ainsi que de la Charte de la restauration collective fribourgeoise qui a été adoptée par le Conseil d'Etat fribourgeois.

([cf. Rapport Restauration Collective - annexe 4](#)).

Monsieur Christian Folly parle également de projet « livre des légumes fribourgeois », qui met en valeur les légumes du Pays de Fribourg. Ce livre entièrement bilingue présente 28 légumes, 28 producteurs, et 28 restaurants.

Monsieur Yannick Etter, responsable Marketing et Communication, présente quelques événements et projets réalisés pendant l'année 2021 et donne quelques informations de la communication de Terroir Fribourg. Un accent particulier a été mis sur la communication, notamment dans un but de renforcer la notoriété de son label, Certifié Terroir Fribourg.

([cf. Rapport Marketing et Communication - annexe 5](#)).

Monsieur Pierre-Alain Bapst fait le compte-rendu sur les activités de certification, en l'absence de Madame Hélène Dumoulin, responsable de la certification. Il relève que Terroir Fribourg compte actuellement 68 producteurs avec des produits certifiés pour un nombre de 807 produits certifiés, ce qui représente une hausse massive par rapport à 2020. Il parle également sur l'implémentation de « eDirekt », un outil de gestion qui est en fonction au sein de toutes les associations romandes.

([cf. Rapport Certification - annexe 6](#)).

Le Directeur Pierre-Alain Bapst relève, malgré tous ces bons résultats, une ombre au tableau. Le résultat financier de l'année 2021 est fortement déficitaire. Les détails seront présentés au point 5 de l'ordre du jour.

Cette situation est en partie imputables à la période compliquée du COVID et son lot d'annulations qui a provoqué des gros manque à gagner, notamment sur la location de matériel et les honoraires pour l'organisation de la présence au Salon de l'agriculture à Paris.

Monsieur Pierre-Alain Bapst remercie son équipe qui est composé de personnes motivées et professionnelles. Il remercie également le Comité Directeur de Terroir Fribourg et le Président Christian Deillon, et toutes les personnes qui soutiennent et œuvrent au sein de notre association.

Aucune remarque n'est émise et le rapport d'activité est approuvé par acclamation, sans contre-épreuve.

5. Compte d'exploitation et bilan 2021

a) Présentation du compte d'exploitation et du bilan au 31.12.2021.

Les comptes sont présentés par le Directeur Pierre-Alain Bapst. Il explique les différents postes et leurs évolutions positives ou négatives.

Il remercie en particulier les membres du Club des Amis du Terroir pour leur précieux soutien.

Produits Ertrag	2021	2020	2019
Cotisations membres Mitgliederbeiträge	102'185.00	97'315.00	91'657.50
Soutien cantonal Kantonale Stützung	440'000.00	450'000.00	450'000.00
Soutien supra-régional Überregionale Stützung	90'000.00	90'000.00	85'000.00
Prestations pour tiers Dienstleistungen für Dritte	26'388.15	49'325.75	51'241.95
Location du matériel Materialvermietung	3'699.00	35'230.70	62'649.80
Autres produits Übrige Erträge	168'995.40	54'318.20	44'471.65
Manifestations / Promotion Veranstaltungen / Werbung	449'886.94	153'934.30	418'114.90
Total produits Total Ertrag	1'281'154.49	930'123.95	1'203'135.80

Charges / Aufwand	2021	2020	2019
Marchandises et matériel promotionnel (achat et entretien) Waren und Werbematerial (Anschaffung und Unterhalt)	21'984.25	16'238.25	19'566.00
Charges de personnel Personalaufwand	3'105.65	13'466.85	1'917.85
Promotion et manifestations Werbung und Veranstaltungen	370'606.85	158'875.16	527'496.67
Communication et marketing Kommunikation und Marketing	279'523.04	143'264.96	94'057.49
Cotisations Beiträge	13'641.00	26'345.85	27'880.00
Certification (OIC/AOP)	32'545.15	30'473.60	14'789.35
Administration / Comptabilité Administration / Buchhaltung	82'264.69	48'826.77	72'984.71
Frais de gestion UPF Verwaltungsaufwand FBV	459'960.10	391'885.80	367'925.35
Loyer Mietzins	40'362.00	38'327.20	41'634.15
Frais de véhicule Fahrzeugkosten	20'181.70	19'777.75	19'334.50
TVA - réduction impôt préalable Mwt Vorsteuerabzugskürzung	49'222.50	46'956.75	25'509.75
Amortissements Abschreibungen	5'200.00	7'100.00	9'782.55
Total charges Total Aufwand	1'378'596.93	941'538.94	1'222'878.37

Résultat exploitation / Betriebliches Ergebnis	2021	2020	2019
Résultat exploitation / Betriebliches Ergebnis	-97'442.44	-11'414.99	-19'742.57

Résultat hors exploitation / Ausserbetriebliches Ergebnis

Variation provision PR-PG / Veränderung Rückstellung PR-PG	2'275.40	12'335.10	-14'911.78
Dissolution réserve Fonds cantonal / Rückstellungsauflösung	50'000.00	0.00	0.00
Provision sur stock / Rückstellung auf Bestand	0.00	0.00	-7'000.00
Dissolution provision Vitrine du Terroir / Rückstellungsauflösung	0.00	0.00	46'000.00
Produits divers hors exploitation / Ausserbetriebliche Erträge	5'628.20	0.00	3'360.85

Résultat exercice / Jahresergebnis

Résultat exercice / Jahresergebnis	-39'538.84	920.11	7'706.50
------------------------------------	-------------------	---------------	-----------------

Monsieur Pierre-Alain Bapst présente également le bilan et explique les différents écarts par rapport à l'année dernière :

Actifs Aktiven	2021	2020	2019
Liquidités Liquide Mittel	80'604.45	173'357.40	140'013.95
Créances Forderungen	333'945.80	149'010.45	54'192.15
Créances Bénichon Forderungen Kilbi	45'973.10	53'505.35	64'229.65
Stocks Vorräte	8'321.26	12'441.90	6'618.50
Actifs de régularisation Aktive Rechnungsabgrenzung	122'203.10	103'100.60	150'974.30
Total actifs circulants Total Umlaufvermögen	591'047.71	491'415.70	416'028.55
Valeurs immobilisée Sachanlagen, Mobilien	14'901.00	20'101.00	27'201.00
Total actifs immobilisés Total Anlagevermögen	14'901.00	20'101.00	27'201.00
Total actifs Total Aktiven	605'948.71	511'516.70	443'229.55

Passifs Passiven	2021	2020	2019
Divers Créanciers Verschiedene Kreditoren	124'381.75	75'684.25	130'956.61
Autres dettes à court terme Übrige kurzfristige Verbindlichkeiten	2'300.00	0.00	0.00
Passifs de régularisation Passive Rechnungsabgrenzung	329'040.55	196'067.20	73'427.80
Provision Bénichon Rückstellung Kilbi	46'000.00	55'000.00	70'000.00
Provision à long terme Langfristige Rückstellung	104'000.00	145'000.00	130'000.00
Total Dettes Total Verbindlichkeiten	605'722.30	471'751.45	404'384.41
Capital propre au 01.01 Eigenkapital am 01.01	39'765.25	38'845.14	31'138.64
Résultat de l'exercice / Betriebliches Ergebnis	-39'538.84	920.11	7'706.50
Total Capitaux propres Total Eigenkapital	226.41	39'765.25	38'845.14
Total passifs Total Passiven	605'948.71	511'516.70	443'229.55

Les comptes 2021 présentent une perte de CHF 39'538.84.

Cette perte est due à une année difficile dans laquelle les manifestations ont été annulées dans la première partie de l'année (notamment le SIA), un manque de recettes pour la location de matériel, les charges de l'événement à Courtemelon pour lequel nous n'avons pas trouvé de partenaire, etc.

b) Rapport de vérification des comptes :

Madame Morel de PME Fiduciaire et Révision SA lit le rapport des réviseurs des comptes.

(cf. [Rapport des réviseurs – à disposition auprès du secrétariat de Terroir Fribourg](#))

c) Discussion, approbation des comptes et décharge aux organes

Le Président Christian Deillon ouvre la discussion :

Monsieur Sébastien Bise de l'entreprise Vitagneau prend la parole. Il remercie le Directeur pour l'exactitude de différents libellés et rebondit sur les passifs de régularisation au bilan pour un montant de CHF 329'040.55 et en demande l'explication. Monsieur Pierre-Alain Bapst le remercie pour la question. Il s'agit d'un montant élevé en raison d'un acompte de CHF 200'000.- versé en avance par la DIAF, ainsi que des frais de secrétariat pour le mandat de l'ICAOP que vous avons reçus en début d'année.

Aucune autre remarque n'est émise.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée. La décharge est donnée à ces organes. Le Président remercie l'Assemblée pour la confiance témoignée.

6. Nomination de l'organe de contrôle

PME Fiduciaire et Révision SA est réélue à l'unanimité par l'Assemblée en tant qu'organe de révision.

7. Budget 2022

a) Présentation

Monsieur Pierre-Alain Bapst présente le budget 2022 et relève qu'il a été adapté en fonction du résultat financier 2021.

Produits / Ertrag	Budget 2022 (CHF)	Comptes 2021 (CHF)	Comptes 2020 (CHF)
Cotisations / Mitgliederbeiträge	104'000	102'185	97'315
Soutien financier de l'Etat de Fribourg / Finanzielle Unterstützung des Staates Freiburg	430'000	440'000	450'000
Soutien financier de l'Office fédéral de l'Agriculture / Finanzielle Unterstützung des Bundesamtes für Landwirtschaft	90'000	90'000	90'000
Prestations pour tiers / Dienstleistungen für Dritte	86'500	26'388.15	49'325.75
Location de matériel / Materialvermietung	35'000	3'699.00	35'230.70
Autres produits / Übrige Erträge	103'500	168'995.40	54'318.20
Manifestation – Promotion / Veranstaltungen - Werbung	404'562	449'886.94	153'934.30
TOTAL	1'253'562	1'281'154.49	930'123.95

Charges / Aufwand	Budget 2022 (CHF)	Comptes 2021 (CHF)	Comptes 2020 (CHF)
Achat marchandises / Warenanschaffung	8'000	7'403.15	10'524.40
Entretien et renouvellement du matériel / Unterhalt und Warenerneuerung	8'300	14'581.10	5'713.85
Indemnités et frais divers / Vergütungen und diverse Kosten	2'000	3'105.65	13'466.85
Manifestations / Veranstaltungen	405'120	370'606.85	158'875.16
Communication - Marketing / Kommunikation - Marketing	78'500	279'523.04	143'264.96
Cotisations / PR-PG / Certification / Beiträge / PR-PG / Zertifizierungen	85'500	46'186.15	56'819.45
Administration - Comptabilité / Administration - Buchhaltung	569'400	542'224.79	440'712.57
Loyers, frais bâtiments / Miete	40'000	40'362.00	38'327.20
Autres charges - Frais de véhicules / Übriger Aufwand - Fahrzeugkosten	42'500	69'404.20	66'734.50
Amortissements / Abschreibungen	3'900	5'200.00	7'100.00
Résultat d'exploitation / Betriebliches Ergebnis	10'342	-97'442.44	-11'414.99
Résultat de l'exercice / Jahresergebnis (après provisions et dissolutions de provisions)		-39'538.84	920.11

Monsieur Michel Grossrieder de la Fromagerie Moléson demande s'il y a une raison particulière que le soutien de l'Etat diminue. Pierre-Alain Bapst répond que Terroir Fribourg a reçu un montant de CHF 50'000.- d'aide spéciale pour certification il y a 2 ans, et qu'il a été prévu de réduire petit-à-petit ce montant afin d'être entièrement porté par l'association.

b) Approbation :

L'Assemblée approuve à l'unanimité la proposition. Aucune contre-épreuve.

8. Programme d'activités 2022

a) Présentation

Monsieur Pierre-Alain Bapst présente le programme avec les différentes activités prévues sur l'année 2022. Il relève la volonté de rayonner sur l'ensemble du canton et de faire connaître nos produits au-delà des frontières cantonales.

Manifestations / Veranstaltungen	Région / Lieu	Dates
Salon International de l'Agriculture	Paris	26 fév. au 6 mars
Assemblée générale	Charmey	25 avril
Tour de Romandie (coordonné par PRPG)	Romont	27 avril
Sérénade de la Landwehr	Forum Fribourg	21 juin
Bénichon des Entreprises	Espace Gruyère	16 septembre
Bénichon / Fête des Fêtes du Musée de Ballenberg	Ballenberg BE	23-25 sept. et 1-2 octobre
Suisse Fondue Festival	Fribourg	17 - 20 novembre
Salon Suisse des Goûts et Terroirs	Espace Gruyère	30 nov. au 4 déc.

Manifestations / Veranstaltungen	Région / Lieu	Dates
Salon International de l'Agriculture	Paris	26 fév. au 6 mars
Assemblée générale	Charmey	25 avril
Tour de Romandie (coordonné par PRPG)	Romont	27 avril
Sérénade de la Landwehr	Forum Fribourg	21 juin
Bénichon des Entreprises	Espace Gruyère	16 septembre
Bénichon / Fête des Fêtes du Musée de Ballenberg	Ballenberg BE	23-25 sept. et 1-2 octobre
Suisse Fondue Festival	Fribourg	17 - 20 novembre
Salon Suisse des Goûts et Terroirs	Espace Gruyère	30 nov. au 4 déc.
Salon International de l'Agriculture	Paris	26 fév. au 6 mars
Assemblée générale	Charmey	25 avril
Tour de Romandie (coordonné par PRPG)	Romont	27 avril
Sérénade de la Landwehr	Forum Fribourg	21 juin
Bénichon des Entreprises	Espace Gruyère	16 septembre
Bénichon / Fête des Fêtes du Musée de Ballenberg	Ballenberg BE	23-25 sept. et 1-2 octobre
Suisse Fondue Festival	Fribourg	17 - 20 novembre
Salon Suisse des Goûts et Terroirs	Espace Gruyère	30 nov. au 4 déc.

Aucune remarque ni question ne sont émises.

b) Approbation

L'Assemblée approuve à l'unanimité cette proposition. Aucune contre-épreuve.

9. Election du Comité Directeur

a) Remerciement aux membres sortants

Monsieur Jean-Jacques Marti a fait part de son souhait de quitter le Comité Directeur. Il y représente l'Union Patronale du canton de Fribourg. Monsieur Christian Deillon le remercie pour son engorgement et son travail au sein du Comité Directeur. Son remplaçant sera nommé sous le point 9.c) ci-dessous.

b) Réélection des membres qui poursuivent leur mandat

Monsieur Christian Deillon rappelle que le Comité Directeur est organisé avec 3 secteurs : agricole, transformation et les associations faitières.

Il nomme les différents membres du Comité et propose à l'Assemblée de les nommer en bloc.

Les personnes nommées sont élues en bloc par acclamation.

c) Election des nouveaux membres

L'Assemblée nomme Monsieur Christian Schafer en tant que nouveau membre du Comité représentant l'Union Patronale du canton de Fribourg, en remplacement de Monsieur Jean-Jacques Marti.

d) Réélection du Président

Monsieur Hugo Widmer, Vice-président de Terroir Fribourg, propose de réélire Monsieur Christian Deillon en tant que Président. Il remercie ce dernier pour son engagement et son travail.

L'Assemblée réélit Monsieur Christian Deillon par acclamation.

10. Présentation des nouveaux membres de Terroir Fribourg

Les nouveaux membres sont présentés par Monsieur Pierre-Alain Bapst. Il s'agit de :

- Restaurant Chemi-Hütta, 1736 St. Silvester
- L'Auberge du Rendez Vous, 1484 Aumont
- Dans la Forêt Lointaine, 1627 Vulruz
- Buvette du Mont Gibloux, 1695 Villarod
- L'Auberge du Tilleul, 1753 Matran
- Brasserie de la Grue Sàrl, 1669 Lessoc
- Käserei Schweni und Chees Gourmet, 1714 Heitenried
- Fromagerie de Semsales, 1623 Semsales
- Gourmandises de la Gruyère, 1630 Bulle
- Au Paradis du Goût, 1695 Villarod
- Traditions Gourmandes, 1628 Vuadens
- La Stéphanouillerie, 1784 Cournillens
- Manor Food Fribourg, 1700 Fribourg
- Moulin Neuf, 1725 Posieux
- Fromagerie de La Roche, 1634 La Roche
- L'ART'isan Pâtissier NR Sàrl, 1746 Prez-vers-Noréaz
- Toutou Truffles, 1643 Gumefens
- Ferme Planchy, 1628 Vuadens

Le Directeur leur souhaite la cordiale bienvenue.

11. Message du Conseiller d'Etat M. Didier Castella

Monsieur Didier Castella, Conseiller d'Etat du canton de Fribourg, adresse un message à l'Assemblée.

([*cf. Discours de M. Didier Castella - annexe 7*](#)).

12. Divers

Le Président donne la parole à l'Assemblée.

Monsieur Marc Savary aimerait avoir une précision pourquoi le Boutefas AOP fait partie du Terroir Fribourgeois. Monsieur Christian Deillon répond qu'on des premières traces historiques du produit ont été trouvées à Attalens dans le canton de Fribourg. Suite à cela, une collaboration commune a été mise sur place. Le Boutefas AOP est fabriqué dans les cantons de VD et FR, sauf la Singine.

Monsieur Lionel Avanthey demande s'il faut s'attendre à une augmentation des cotisations pour les membres avec produits certifiés, en raison de la réduction du soutien de l'Etat. Le Président Christian Deillon répond que cette éventualité ne peut pas être exclue, mais que ceci reste à analyser.

Monsieur le Conseiller d'Etat Didier Castella intervient et explique que de base, les CHF 50'000.- ont été prévus comme étant un montant unique. Ce montant devait tomber cette année. Finalement, un montant de CHF 100'000.- va être investi. Celui-ci va diminuer petit à petit. La politique est de créer des dynamiques et lancer des projets pour les soutenir afin qu'ils deviennent autoporteurs.

La parole n'est plus demandée.

Le Président Christian Deillon remercie l'ensemble des participants ainsi que les divers intervenants à cette Assemblée Générale. L'Assemblée est close à 11h50 et suivie par un apéritif dînatoire.

Charmey, le 25 avril 2022

Le Procès-verbal est tenu par Mme Jenny FRICK, assistante de direction Terroir Fribourg